

COMMISSION PREVENTION DES DECHETS

Compte-rendu de la réunion du 12/10/2021

Tableau des présences

	Collectivité représentée	Nom	Présence
1	CA Bassin Bourg en Bresse	Patrick BAVOUX	Présent
2	CA Bassin Bourg en Bresse Organom - Président	Yves CRISTIN	Excusé
3	CA Bassin Bourg en Bresse	Jean Luc EMIN	Présent
4	CC de la Dombes Organom Vice-présidente	Audrey CHEVALIER	Présente
5	CC de la Dombes	Michel JACQUARD	Présent
6	CC de la Dombes	Jean-François JANNET	Excusé
7	CC de la Dombes	Christophe MONIER	Excusé
8	CC Plaine de l'Ain Organom Vice-présidente	Hélène BROUSSE	Excusée
9	CC Plaine de l'Ain	Bernard GUERS	Présent
10	CC Plaine de l'Ain	Paul VERNAY	Présent
11	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon	Antoine BAUTAIN	Présent
12	CC de la Dombes	Gérard BRANCHY	Présent en visio au début
Taux de présence			63%

Ordre du jour :

1. Point sur les mises à disposition de matériel (gobelets, corbeilles, cendrier, ...)
2. Accompagnement des cantines anti-gaspillage (pesées) avec services civiques
3. Point intermédiaire sur les ateliers BTP « circulaire »
4. Lancement de l'étude encombrants (bilan provisoire et prochaines étapes)
5. Projets 2022 (étude biodéchets, poubelles de tri, suivi déchèteries pro, ...)
6. Questions, sollicitations et informations diverses : soutiens des Tiers lieux

Approbation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu de la dernière Commission du 14 avril 2021 n'a pas fait l'objet de remarque particulière en séance. A défaut de retour mail, il est déclaré approuvé.

1- Point sur les mises à disposition de matériel

La commission est informée des différents matériels mis à disposition par le syndicat.

Gobelets

La commission propose de cesser les mises à disposition des gobelets pour les évènements étant donné les solutions locales déjà proposées.

Le stock résiduel sera redistribué aux communes ou associations locales qui en feront la demande (lot de 100 à 200). Un appel à candidature sera mis en ligne sur le site internet d'Organom, jusqu'à épuisement du stock. Environ 300 gobelets seront néanmoins conservés pour les besoins occasionnels du syndicat.

Corbeilles de tri pliables

Les demandes ont sensiblement diminué avec les restrictions sanitaires. A défaut d'une solution intercommunale équivalente, les associations utilisatrices sont très satisfaites de ce type de corbeilles.

Le dispositif doit être maintenu en 2022 en espérant un nombre d'évènements et de réservations en augmentation.

Cendrier à vote

La commission est favorable à la mise en place d'une convention pour le prêt de matériel de collecte des mégots sur les évènements culturels et/ou associatifs.

Les mégots collectés seront orientés vers des solutions de recyclage type « Eco-mégot » ou « Greenminded ». Une sensibilisation sur la pollution des mégots et sur l'arrêt du tabac sera intégrée au dispositif.

Couches lavables

Le partenariat avec FNE01 pour la sensibilisation et l'accompagnement sur l'usage des nouvelles couches lavables a été renouvelé en 2021 étant donné les demandes croissantes des habitants et des structures d'accueil. Le renouvellement du matériel de prêt sera réévalué en 2022.

Caisses « Déchet'tri »

La commission n'est pas favorable à un déploiement de ce dispositif. L'utilisation des caisses n'est pas optimale pour les catégories de déchets visés.

Un usage détourné par les utilisateurs est fortement probable. Le stock restant sera distribué aux élus et agents intéressés ou aux écoles partenaires dans le cadre du challenge annuel « anti-gaspi ».

« Baraque anti-gaspi »

Une convention a été mise en place avec le camping de Priay pour tester le prototype. Un suivi sera maintenu en 2022 en partenariat avec la CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon. Un guide a été réalisé pour permettre aux collectivités de fabriquer une « baraque » similaire avec des matériaux de récupération. Une communication sur leur retour d'expérience sera réalisée.

La commission est favorable à un accompagnement d'Organom en 2022 pour le déploiement du dispositif sur d'autres campings du territoire.

Un point sera fait prochainement avec le Grand Bourg pour relancer l'implantation d'un dispositif similaire sur la Plaine Tonique.

2- Accompagnement des cantines scolaires

La commission est informée de l'absence de candidat pour le volontariat en service civique reconduit cette année. Pour l'instant l'accompagnement envisagé est malheureusement suspendu.

3- Point intermédiaire sur les ateliers BTP « circulaire »

La commission est informée du déroulé des deux premières réunions (21/09 et 05/10) avec une assez bonne participation des différents acteurs invités pour cette démarche.

Le premier rendez-vous a permis de lister les acteurs locaux impliqués dans la chaîne de valeur, et de faire état des pistes d'actions envisagées et des freins actuels pour leur mise en œuvre. Le second rendez-vous a permis aux participants de mieux appréhender les conséquences du réchauffement climatique et d'anticiper les évolutions à prévoir pour leur activité.

Les comptes-rendus des ateliers seront diffusés aux membres de la commission.

4- Lancement de l'étude encombrants (bilan provisoire et prochaines étapes)

La réunion de lancement qui s'est déroulée en distanciel le 7 octobre, a permis d'échanger sur les enjeux de cette étude et les conditions de son déroulement. Malgré une représentation assez faible des EPCI adhérents à Organom, plusieurs pistes ont pu déjà être évoquées en vue de réduire le gisement d'encombrants à enfouir : tri des plastiques rigides, espaces réemploi, optimisation des bennes Eco-Mobilier, collecte des huisseries, solutions externalisées de tri et préparation de combustibles.

Le compte-rendu de la réunion de lancement sera diffusé aux élus de la commission. La réunion de restitution intermédiaire est prévue début décembre.

5- Projets 2022 (étude territoriale biodéchets)

Il est rappelé le caractère obligatoire pour les collectivités de mettre en œuvre un schéma territorial de gestion de proximité des biodéchets. La plupart des syndicats voisins ont déjà menée une étude avec leurs adhérents en vue de définir leur stratégie et les moyens envisagés pour répondre aux besoins des ménages et des restaurants.

Etant donné les enjeux importants pour Organom et les risques pour l'approvisionnement en fermentescibles du digesteur d'Ovade, la commission propose que cette étude territoriale soit lancée à l'échelle du syndicat en 2022 en impliquant l'ensemble des EPCI adhérents.

Un benchmark des études similaires sera réalisé en fin d'année afin d'évaluer le budget et les limites de cette étude. Une tranche optionnelle spécifique devra aussi être envisagée afin d'évaluer les implications pour l'usine Ovade.

NB : les EPCI devront probablement délibérer pour confirmer la délégation de cette étude à Organom.

6- Questions, sollicitations et informations diverses : soutiens des Tiers lieux

REP'R

Le projet de convention avec l'association Rep'R pour le soutien à la création d'une « outillthèque » est présenté en séance. M.Bautain rappelle que Bourg Habitat est partenaire du projet. Le bailleur public va d'ailleurs pouvoir mettre à disposition un local dont il dispose à proximité du tiers lieu.

La commission confirme les modalités envisagées : participation d'Organom au comité de pilotage pour le démarrage (M.Bautain représentera la commission) et aux ateliers de sensibilisation sur la prévention des déchets.

Soutien proposé : 3 850 € (10% du budget prévisionnel du projet pour le Rep'R)

FICA :

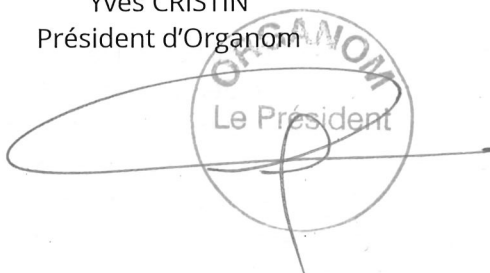
Un projet similaire est à l'étude sur Meximieux. Une présentation est prévue en commission déchets à la CCPA.

La commission est favorable à un partenariat de soutien similaire en fonction des besoins de l'atelier FICA.

NB : les deux structures n'ont pas pu répondre à l'appel à candidature national pour un soutien dans le cadre du plan de relance.

Fait à Viriat, le 8/11/21

Yves CRISTIN
Président d'Organom



Le Président